

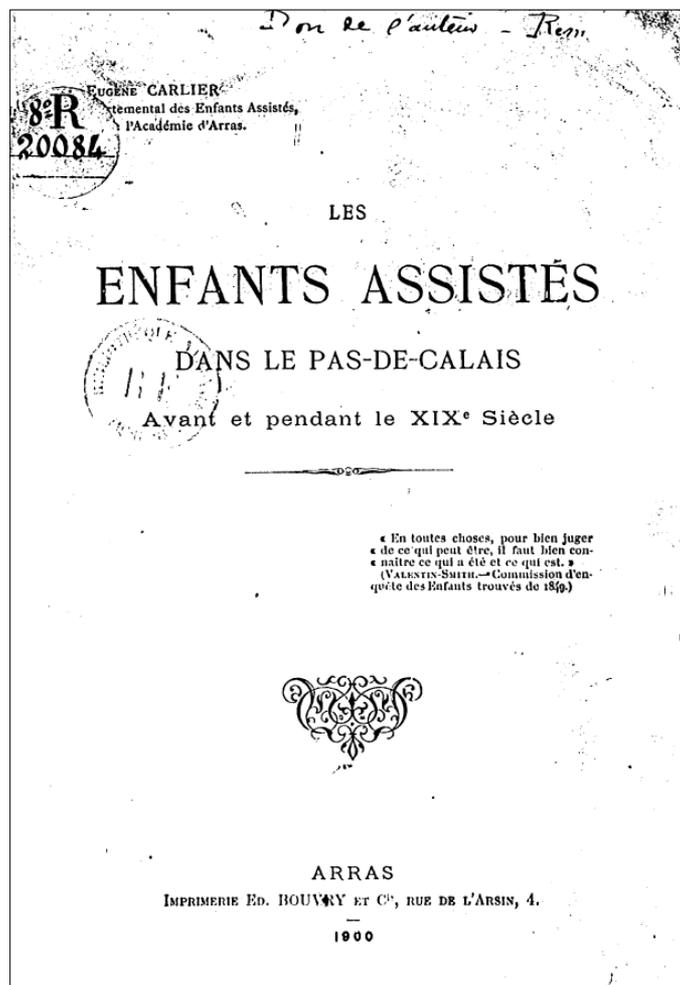
Observer pour agir

Le parcours des bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance, au cœur de l'action départementale

jerome.fabre@insee.fr
arnaud.degorre@insee.fr



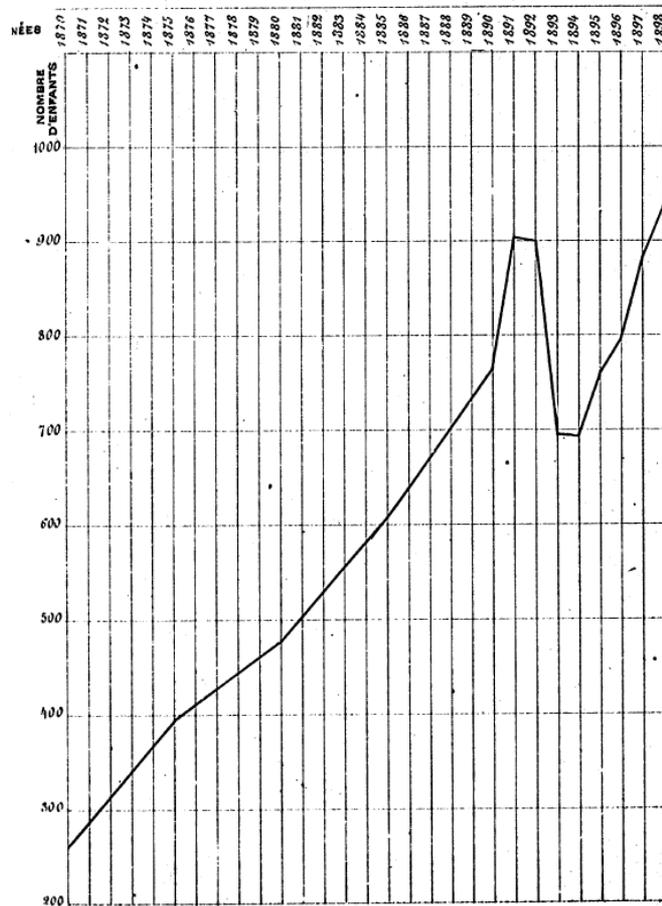
Une préoccupation ancienne...



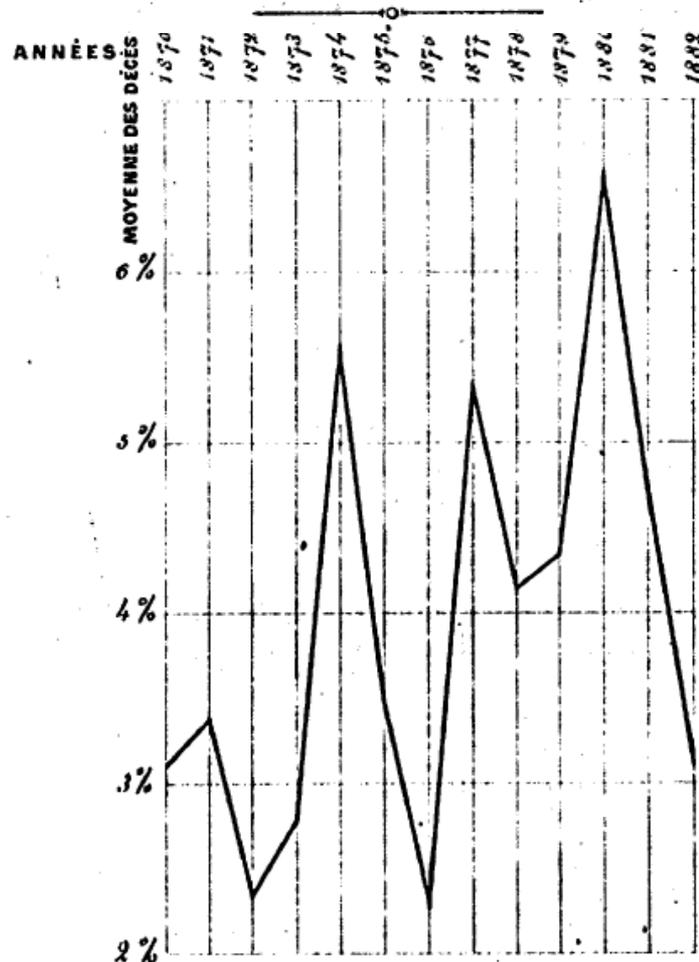
« En toutes choses, pour bien juger
de ce qui peut être, il faut bien con-
naître ce qui a été et ce qui est. »
(VALENTIN-SMITH. — Commission d'en-
quête des Enfants trouvés de 1849.)

Une préoccupation ancienne...

3^e. ENFANTS SECOURUS TEMPORAIREMENT
AU 31 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE



MORTALITÉ



Aujourd'hui encore, un besoin d'observation difficile à structurer

Loi du 10 juillet 1989 relative à la prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et à la protection de l'enfance

Loi du 2 janvier 2004 relative à l'accueil et à la protection de l'enfance

Loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance

Visée
opérationnelle
d'urgence



Visée stratégique
d'orientation

Les objectifs de l'expérimentation

Schéma départemental de l'enfance et de la famille 2011-2015.

- favoriser le maintien des enfants dans leur environnement et leur famille
- limiter les placements judiciaires par une politique préventive de décisions administratives
- réorganiser le dispositif d'accueil pour le rendre plus économe et plus durable
- renforcer les actions éducatives

Engagement d'un partenariat avec l'Insee sur la période 2012-2014

- Finalité statistique
 - Passer d'une connaissance « micro » et éparse à une connaissance « macro » et structurée du profils des bénéficiaires et des familles
 - Construire une lecture des parcours au fil du cycle de l'enfance
- Finalité stratégique
 - Apprécier l'articulation des dispositifs d'accompagnement et leur mobilisation séquencée ou couplée
 - Apprécier l'efficacité du système dans sa globalité et en dynamique.

La solution statistique proposée

Puiser dans le socle d'informations opérationnelles du Département

- la source BO-ASE, qui permet d'établir des requêtes relatives aux enfants bénéficiaires d'un accueil
- L'ensemble des dossiers « papiers » des travailleurs sociaux

Constituer une « base représentative des parcours »

- Extraction de l'ensemble des enfants ayant une mesure en cours à la date T du 20 octobre 2010 :
→ 8800 enfants
- Sélection d'un échantillon représentatif (âge, âge à l'admission, mesure d'origine)
→ 1000 enfants
- Saisie manuelle des données des dossiers papiers, contrôle de la non-réponse, pondération et calage
→ 950 observations

Un « OVNI » statistique, avec des effets de troncature

- A la date T, un mélange de cohortes avec des enfants entrés à différentes périodes, à des âges différents, couverts par l'ASE depuis des durées variables...
- Complétude rétrospective du parcours des enfants depuis leur admission jusqu'à la date T, mais suivi du parcours limité à 18 mois au-delà de la date T

L'improbable rencontre...

... entre un statisticien qui ne connaît absolument rien de l'aide sociale à l'enfance

AEMO A, AEMO J, IED : késako ?

Accueil en établissement, par un assistant familial, par un tiers : qu'est-ce que cela peut bien changer ?

... entre un professionnel de l'action sociale qui ne connaît pas grand-chose aux statistiques

Echantillonnage, redressement, pondérations : il ne suffit pas de tirer au hasard ?

Une typologie, un chronogramme : késako ?

Un dialogue fructueux : un travail à mi-chemin entre le rapport statistique et le rapport opérationnel.

Les apports de l'étude

1. Quelles sont les spécificités des bénéficiaires et de leur famille?
2. Quelles sont les caractéristiques des mesures ?
3. Quels sont les parcours?
4. Quels sont les déterminants des parcours ?



Des bénéficiaires au profil spécifique

- Omniprésence des difficultés familiales qui peuvent se cumuler
 - Presque toujours, des carences (éducatives, matérielles, budgétaires)
 - D'autres facteurs : violence, addictions, séparation

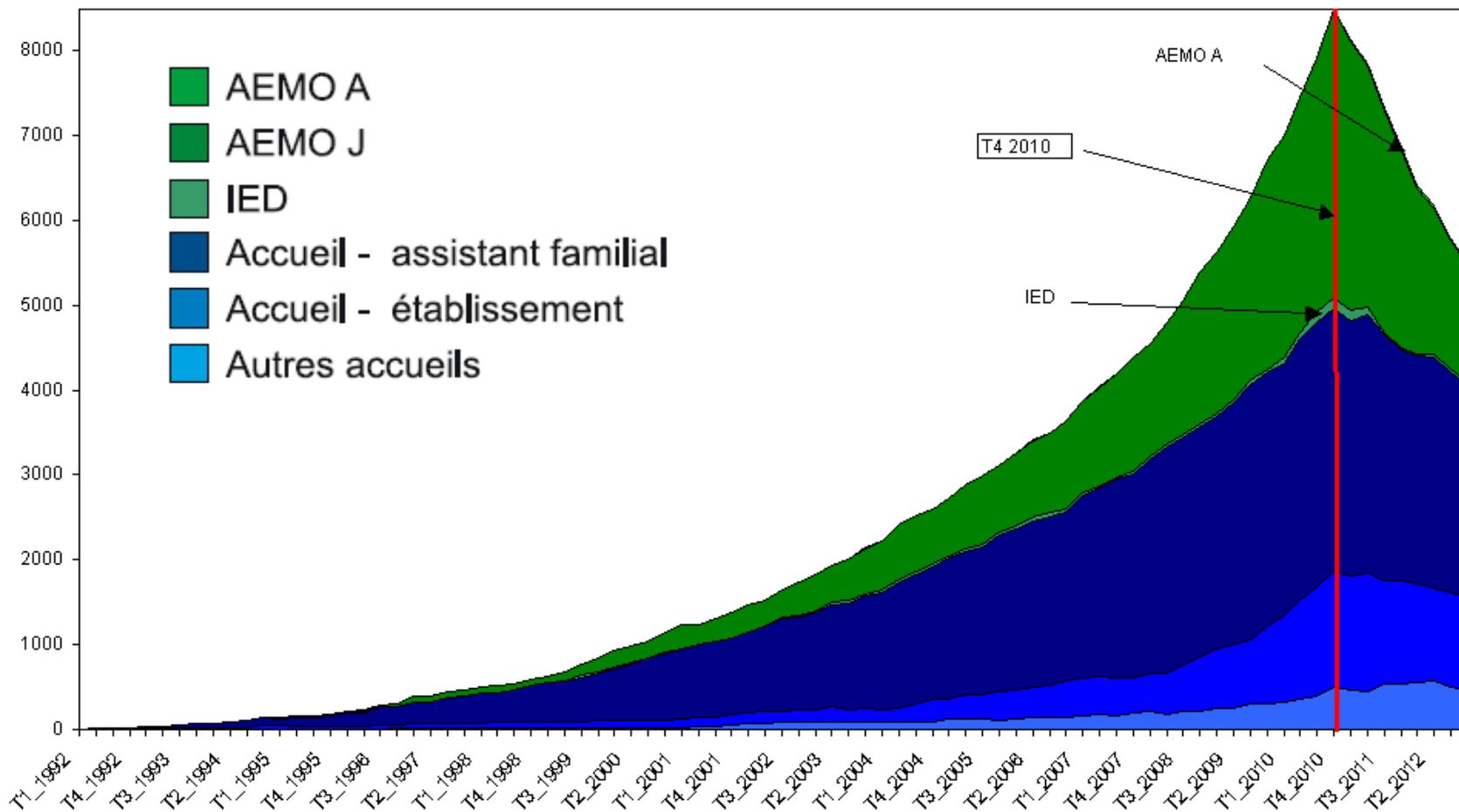
- Quid des difficultés de l'enfant ?
 - Dans un tiers des cas, l'enfant ne présente pas individuellement de difficulté MAIS...
 - Quand les difficultés sont identifiées, elles sont avant tout relationnelles, sinon scolaires.

Les mesures : prédominance du judiciaire

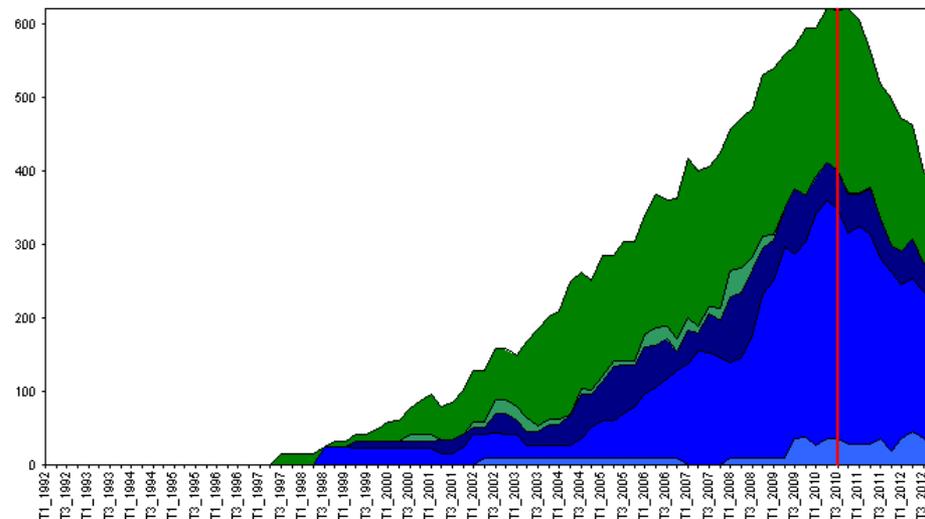
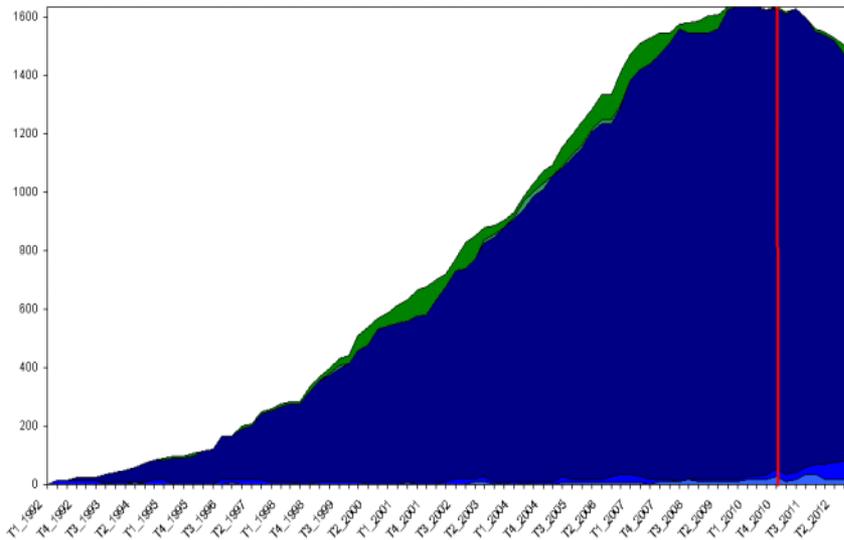
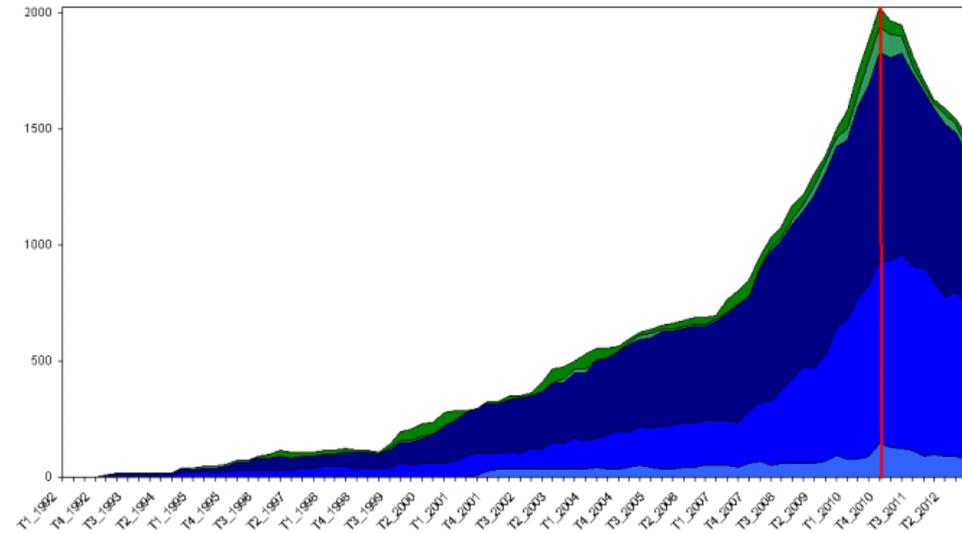
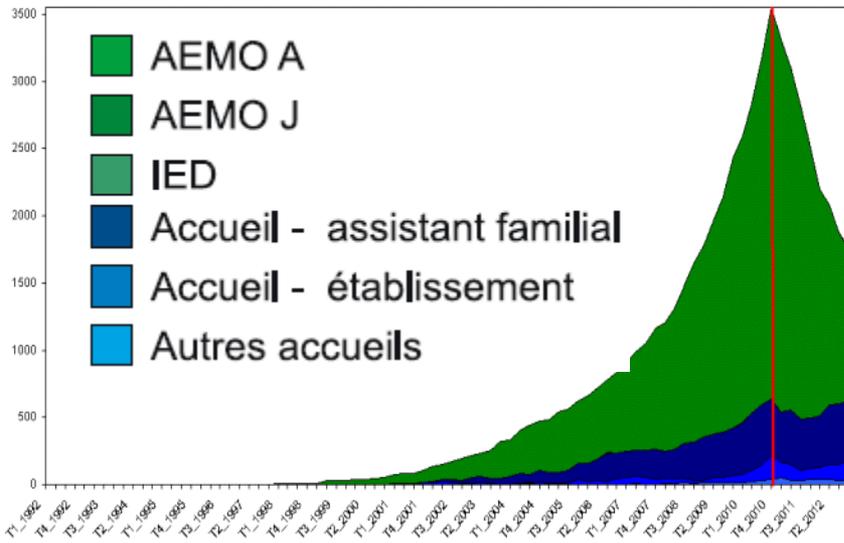
| Mesure | Part parmi l'ensemble des mesures |
|------------------------------|-----------------------------------|
| Aide à domicile | 41 |
| Placement administratif | 18 |
| Placement judiciaire | 36 |
| Placement direct par le juge | 6 |
| | 100 |

| | |
|---|----|
| Action Éducative en Milieu Ouvert Administrative (AEMO A) | 0 |
| Action Éducative en Milieu Ouvert Judiciaire (AEMO J) | 38 |
| Interventions Éducatives à Domicile (IED) | 3 |

Enchaînements de mesures & durée des parcours



10 groupes de parcours



Quels déterminants...

... à une mesure en accueil ?

- âge à la première mesure
- nombre d'enfants dans la fratrie
- nombre de difficultés du bénéficiaire

... à la longueur des accueils ?

- âge à la première mesure
- « cumul » des difficultés, individuelles et familiales.
- l'influence de la première mesure

Conclusion : une meilleure connaissance du public ASE ...

Une diversité des parcours et des individus

→ 10 classes de bénéficiaires, des durées, des enchaînements de mesures, des caractéristiques individuelles et familiales variées

Mais une prégnance des difficultés économiques en lien avec des facteurs socio-culturels

→ Forte surreprésentation des familles en précarité économique

→ Au sein des familles ASE, plus la précarité est grande et plus les difficultés sociales (logement ...) et comportementales (violence ...) sont élevées et par conséquent plus les accueils sont fréquents.

→ La précarité économique s'entremêle avec la précarité sociale d'où la nécessité d'actions éducatives

... à mettre en lien avec les politiques du Département ...

Mesures éducatives et d'accueil : des articulations complexes

- Les accueils sont plus fréquents alors que les mesures éducatives sont privilégiées
- Une mesure éducative suivie d'un accueil peut néanmoins avoir un effet favorable sur le parcours Ase
- Une partie des parcours est constituée uniquement de mesures éducatives témoignant de leur efficacité dans certains cas
- Avant la mise en place du DARF, des dispositifs favorisaient déjà le retour au domicile parental

Vers une primauté des réponses administratives ?

- Il n'est pas possible d'évaluer la montée en charge des actions éducatives administratives

... jusqu'à un certain point ...

Toujours des zones d'ombre du fait de la taille de l'échantillon

- bénéficiaires enchaînant sur de longues périodes des accueils de différents types
- enchaînements conduisant à l'adoption

...

Et maintenant ?

Des pistes de réflexions à approfondir...

- Sur les parcours chaotiques : examen qualitatif
- Sur la scolarité des bénéficiaires de l'ASE
- Sur le handicap des bénéficiaires de l'ASE
- Sur les bénéficiaires d'un accueil avant l'âge de 3 ans

Repris dans le
programme de
l'ODPE

Nouvelle
convention
INSEE-CD62